

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ENLÈVEMENT DE SCULPTURES SUR BOIS DU BUREAU DU CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, le ministre des Travaux publics peut-il me donner quelque explication sur une intrusion non autorisée dans le bureau du chef de l'opposition—mon bureau depuis quelque temps—apparemment par des fonctionnaires de son ministère. Ceux-ci ont enlevé deux sculptures de bois au-dessus des entrées ouest et est de la salle de réunion de mon bureau. Celle de la porte ouest portait les mots «Fear God» et celle de la porte est «Honour the King». Ces sculptures ont apparemment été faites sous le gouvernement du premier ministre libéral, le regretté Mackenzie King.

Comme ces deux admonestations me paraissent plutôt innocentes, voire louables, je me demande si le ministre pourrait donner une raison, légitime ou non, pour laquelle le bureau chef de l'opposition a été l'objet de cette furtive intrusion, de nuit, sans aucune autorisation de ma part, sans que mon personnel ni moi-même n'en ayons été avertis et sans que ni moi ni mon personnel ne l'ayons demandé. Pourrait-il nous donner une explication?

● (1500)

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, j'ai écouté le député et, bien que je ne puisse m'associer au caractère mélodramatique de sa question, je m'informerai de ce qu'il en est, et c'est qu'il me demande. Si les faits sont exacts, j'essaierai de trouver une explication et j'en ferai part à la Chambre.

M. Nielsen: Je n'essaie pas d'en faire un mélodrame, je dis simplement que je m'inquiète de . . .

Mme Bégin: Il devrait s'inquiéter du chômage et de l'économie.

M. Nielsen: Je n'ai pas entendu ce qu'a dit le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Mme Bégin: Nous nous inquiétons du chômage et de l'économie.

M. Nielsen: Oui, il est temps que vous vous inquiétiez de l'économie de ce pays. Vous êtes bien assis sur votre postérieur depuis trois ans.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE AU MINISTRE D'ASSURER LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE DES ÉDIFICES

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Je m'inquiète, madame le Président, de la conservation du patrimoine de ces édifices. Le ministre sait que l'on a dépensé des millions de dollars pour restaurer l'édifice de l'Est. Ses employés vont-ils

Privilège—M. Nielsen

replacer ces sculptures, de sorte que le patrimoine de cet édifice ne soit pas mutilé et déprécié davantage? Peut-il me donner l'assurance, en même temps, que les autres frises et sculptures de ces bureaux ne seront pas malmenées?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Travaux publics): Madame le Président, je ne consacre pas moins d'efforts que les autres à la préservation du patrimoine de ces édifices. J'espère simplement que ces objets n'ont pas été enlevés dans le cadre de la recherche de pseudo-matériel d'écoute électronique installé il y a quelques années.

* * *

PÉTITIONS

M. SKELLY—LE DROIT DE TENIR UNE ASSEMBLÉE

Mme le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que la pétition présentée par le député de Comox-Powell River (M. Skelly), le mercredi 20 avril, satisfait aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—LA PRÉSUMÉE ENTRÉE SANS AUTORISATION DANS LE BUREAU DU CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, je soulève la question de privilège à la suite de la période des questions. Elle a trait aux réponses que m'a fournies le ministre des Travaux publics (M. LeBlanc) concernant . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Les députés d'en face trouvent drôle qu'on puisse pénétrer sans autorisation, sans permission et sans avertissement dans les bureaux des députés . . .

Mme le Président: A l'ordre.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: A l'ordre. J'ai nettement l'impression qu'on cherche à prolonger la période des questions. Vous avez soulevé la question de privilège.

M. Nielsen: Merci, madame le Président. Ma question de privilège tient au fait que des employés du ministre des Travaux publics ont pénétré dans mon bureau dans cet immeuble sans mon autorisation. Le bureau d'un député, madame le Président—même si les gens d'en face l'ignorent—est un lieu privé et personnel, selon les coutumes et la tradition de la Chambre. Quant à moi, c'est un endroit inviolable tant que ce bureau est occupé par qui de droit.